

AVIS SUR LES RAPPORTS ANNUELS 2018 DES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE CHAUD ET DE FROID URBAINS

Entreprises EGMI, ELM, ELYDE, ENGIE Réseaux et ENGIE Cofely, VALORLY, VENISSIEUX ENERGIE

La CCSPL prend connaissance de l'exécution, en 2018, des 7 contrats de délégation de service public. La commission prend acte du lancement de la procédure de délégation de service public de Rillieux-Plateau Nord (juillet 2018) et de la baisse du taux de TVA pour les abonnés de Bron en octobre 2018.

La CCSPL souligne la bonne dynamique des raccordements, avec un accroissement des mises en service : 76 500 équivalents-logements raccordés contre 70 000 en 2015. La commission salue la fin des travaux de la plus importante chaufferie biomasse publique à Surville, dont elle suivra avec attention le démarrage. La CCSPL approuve les travaux d'extension des réseaux (interconnexion du réseau de Centre-métropole avec ceux de Confluence, Bron et Vénissieux) et souhaite la poursuite des efforts de communication auprès des abonnés en amont des coupures temporaires

La CCSPL constate une baisse du taux global d'Energie Renouvelable et de Récupération (EnR&R) sur les réseaux de chaleur, due au développement important du réseau Centre Métropole (la nouvelle chaufferie biomasse de Surville n'était pas encore en service en 2018).

En ce qui concerne la **performance** des réseaux, la CCSPL souligne une fois encore la qualité des rendements thermiques. La commission souhaite que les incidents survenus à Villeurbanne et La Duchère conduisent à un renforcement des équipements de secours et à l'amélioration de l'information des usagers, notamment pendant les week-ends.

La CCSPL souligne l'augmentation progressive des **consommations** de chaleur, due à la hausse du nombre d'abonnés, malgré un hiver peu rigoureux. La commission fait le même constat pour la consommation de froid, qui a augmenté du fait d'un été particulièrement chaud.

En ce qui concerne **les investissements**, la CCSPL constate les dépenses imputables au compte Gros Entretien Renouvellement (6,4 M€), constituées, essentiellement pour le réseau Centre Métropole - soit environ 70% des dépenses GER de l'ensemble des réseaux de travaux préventifs sur le réseau, de dépenses liées aux fuites et des dépenses de modernisation des sous-stations. Quant aux **données financières**, la commission relève que les ratios financiers du réseau Centre –Métropole sont meilleurs que prévus grâce à une bonne commercialisation, et à un décalage d'investissements dans le temps.

La CCSPL prend bonne note de l'hétérogénéité de la répartition des abonnés et de la part importante des bailleurs sociaux (36%), des copropriétés (19%) et du public (14%) dans les abonnés

En ce qui concerne la **tarification**, la CCSPL constate que l'évolution du tarif R1 - part consommation au kWh-, en raison de la hausse du prix du gaz en 2018, impacte différemment les réseaux en fonction de la part du gaz dans leur mix énergétique.

La CCSPL apprécie que les réseaux de chaud et de froid urbains de la Métropole demeurent en moyenne inférieurs au coût des énergies alternatives, constituant ainsi une alternative économique par rapport aux autres solutions de chauffage.

Enfin, la CCSPL soutient les objectifs du Schéma Directeur des Énergies de raccorder 200 000 équivalents-logements à l'horizon 2030, et de doubler la couverture du territoire en EN&R en 2030, dont la moitié sera liée aux réseaux de chaud urbains.